

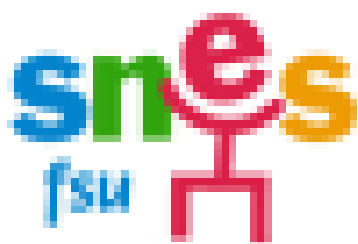
<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6578>



CSAsD du 29 juin 2023

# Enfin de la transparence sur les AED.

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Comité Social Administratif Spécial Départemental (CSAsD) -



Date de mise en ligne : vendredi 30 juin 2023



---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

## Les dotations en AED

A la demande du SNES-FSU, un CSA départemental s'est tenu sur la question des AED. C'est la première fois dans la Nièvre que la transparence est faite sur l'évolution des dotations en AED des établissements.

A cette occasion, nous avons appris que l'académie de Dijon rendait 10 ETP, dont 3 retirés à la Nièvre.

La perte de ses trois supports dans un contexte de réouverture de l'internat du collège de Corbigny et de fermeture de la ligne Nevers Dijon pour plusieurs mois a conduit l'administration à modifier la dotation en AED de 18 établissements du département. 5 ont une dotation en hausse (Lycée A. Colas, collèges de Corbigny, de Decize, de La Charité et de Luzy) et 13 ont une dotation en baisse (LP Bérégovoy, Lycée de Cosne, Collèges A. Billaut, de Moulins-Engilbert, Les Loges, Victor-Hugo, Les courlis, de Guérigny, de Varennes-Vauzelle, Cassin, de Prémery, de Pouilly/Loire, et de La Machine). Ces baisses imposeront des réorganisations du travail des vies scolaires dans un tiers des établissements de la Nièvre. Certains connaîtront ainsi de grosses difficultés pour maintenir la qualité du service. Moins de surveillants c'est moins de sécurité pour les élèves. Pour le SNES-FSU, ce choix est incompréhensible alors qu'actuellement on sollicite les AED pour de nouvelles missions : participation au programme PHARe, surveillance de séquences pédagogiques numériques dans le cadre du remplacement de courte durée. Le SNES-FSU a ainsi déploré une dégradation des conditions de travail et du climat scolaire.

La DASEN a dit ne pas avoir le choix sur le volume d'emplois d'AED, mais a explicité les critères qui ont prévalu à ses choix de répartition.

## Les ajustements de DHG de fin d'année

Au-delà de la question des AED, le SNES-FSU a porté d'autres points de vigilance sur les conditions de la rentrée :

Le SNES-FSU a interrogé la directrice académique au sujet de l'évolution des DHG. Il nous a été confirmé l'ouverture de trois classes imparfaitement financées par la DSDEN aux collèges de Corbigny, de Decize et de la Charité. Par contre, nouveauté de cette année, des établissements perdent des heures de DHG soit en raison d'une fermeture de classe : Imphy et Luzy, soit en raison d'un changement d'arbitrage (le collège des Loges avait bénéficié de moyens supplémentaires au regard de sa situation. Aujourd'hui, quand il faut récupérer des moyens, on le juge « richement doté »).

Quelques collèges enfin ont reçu quelques moyens compte-tenu de leur dotation insuffisante et des interventions auprès de la DSDEN.

## Sur les autres sujets

Par ailleurs, Le SNES-FSU se réjouit de constater que les alertes répétées sur la question de la chorale ont été entendus puisqu'à la rentrée cet enseignement sera proposé à tous les élèves du département, ce qui n'était pas le cas cette année.

Quant à l'option Latin, les interventions du SNES-FSU ont permis que les groupes surchargés soient dédoublés.

Concernant les postes de CPE, si le département obtient un poste supplémentaire pour l'ouverture de l'internat de Corbigny, le SNES-FSU a pointé un nombre d'emplois insuffisant pour les très gros établissements.

Enfin, un échange assez long a eu lieu sur le pourvoi des postes des Psyen du second degré. En effet, la rentrée s'annonce avec un poste non-pourvu au CIO de Cosne, et 4 au CIO de Nevers. L'administration reconnaît que la situation se dégrade et qu'il ne sera plus possible de couvrir l'ensemble des établissements si aucun recrutement nouveau n'a lieu, cela risque de conduire notamment pour les établissements proches d'un CIO à une absence de permanence de Psyen.